



DOSSIER D'INSCRIPTION 2022 / 2023

Cadre réservé
administratif
Date de réception:

Nom:
Prénom:

Filières (cochez votre choix)

- Médecine
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie
- Maïeutique
- Mineure Santé

NOS OFFRES

CLASSE PRÉPARATOIRE MÉDECINE PREMIÈRES

page 6

→ acquérir une méthode de travail post bac → ne pas empiéter sur les révisions du bac
→ travailler tous les dimanches (février > mi-avril) → assimiler les matières du S1 → 40h de cours dont 6h d'évaluation → accès locaux 7j/7 et espace personnel «My IP Connect»

CLASSE PRÉPARATOIRE MÉDECINE TERMINALES

page 6

→ acquérir une méthode de travail post bac → ne pas empiéter sur les révisions du bac
→ assimiler les matières du S1 → travailler tous les dimanches de décembre à mai inclus (interruption période révision bac - février > mi-mars) → 100h de cours dont 12h d'évaluation
→ accès locaux 7j/7 et espace personnel «My IP Connect»

CLASSE PRÉPARATOIRE DIGITALE D'ÉTÉ

page 7

→ prendre une avance considérable sur tous les autres étudiants → acquérir la bonne méthodologie de PASS → 8 semaines de cours, entraînements avec suivis individuels soit 40 % du programme du semestre 1 → accès espace personnel «My IP Connect»

CLASSE PRÉPARATOIRE PZÉRO

page 7

→ préparation au concours sans être inscrit à la faculté → immersion complète en petit groupe → encadrement, enseignement, entraînements, méthodologie de travail, suivi personnalisé → pré-rentrée S1 : 80h • semestre 1 : 350h • pré-rentrée S2 : 20h • semestre 2 : 440h → cours : mi août > début mai → accès locaux 7j/7 et espace personnel «My IP Connect»

PRÉPARATION PASS

page 8

→ pré-rentrée S1 : 80h • semestre 1 : 180h • pré-rentrée S2 : 20h • semestre 2 : 180h → suivi personnalisé • ED • colle • questions-réponses • concours blancs → places attirées • accès locaux 7j/7 et espace personnel «My IP Connect»

PRÉPARATION LAS

page 8

→ pré-rentrée S1 : 60h • semestre 1 : 90h • semestre 2 : 120h → suivi personnalisé • ED • colle • questions-réponses • concours blancs • prépa orale → places attirées • accès locaux 7j/7 et espace personnel «My IP Connect»

PRÉPARATION GRAND ORAL

page 9

→ S1 : 10h • S2 : 10h → séances entraînement oral • coach mental • audition filmée → fiches résumés photocopiés de cours, → accès locaux 7j/7 et espace personnel «My IP Connect»

RENSEIGNEMENTS

concernant l'étudiant(e)

.....
Nom:
Prénom:
Date de naissance:
Adresse:
Code Postal: Ville:
Portable:
E-mail:
Lycée:
Série Bac:
Spécialité:
Professeur principal:
Matière:

concernant les parents ou représentants légaux

PÈRE / TUTEUR

.....
Nom:
Prénom:
Adresse:
Code Postal: Ville:
Portable:
E-mail:
Profession:

MÈRE / TUTRICE

.....
Nom:
Prénom:
Adresse:
Code Postal: Ville:
Portable:
E-mail:
Profession:

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant toute inscription définitive, un rendez-vous auprès d'un responsable pédagogique doit être sollicité. Seule une centaine de places est disponible. Lors de l'entretien, se munir des documents suivants:

Les photocopies des bulletins trimestriels de 1^{er} et de Terminale ainsi que le règlement relatif aux frais de dossier qui sera encaissé en cas de réponse favorable. Prévoir un délai d'environ 10 jours pour avoir une réponse du conseil pédagogique (réponse par mail). Dans le cas d'une réponse favorable, le dossier d'inscription doit être retourné avec tous les éléments formels sous 15 jours, permettant ainsi de réserver une place à l'étudiant. Dépassé ce délai, aucune réservation ne sera garantie pour l'étudiant. Les éléments à nous transmettre sont les suivants :

- Trois photos d'identité
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat, dès l'obtention
- Une enveloppe timbrée aux coordonnées postales de l'étudiant
- La totalité du règlement (encaissé selon l'échéancier, si échelonné)

L'inscription ferme et définitive implique la connaissance parfaite de tous les dispositifs préparatoires proposés par l'Institut Premium, et l'acceptation de nos conditions générales comprenant les modalités de règlement et les mentions légales décrites ci-après.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Compte tenu du nombre restreint des groupes de travail, une place ne peut être réservée avant le début des cours que contre le versement **d'un acompte égal aux frais de dossier, non remboursable.**
- Aucun chèque ne sera encaissé avant la réussite au baccalauréat.
- Le règlement des frais de scolarité est dû en **totalité**, lors de l'inscription définitive. Pour un paiement échelonné, les différents chèques doivent être impérativement remis, dès la validation de l'inscription.
- Possibilité d'avoir d'autres échelonnements pour le règlement de la scolarité (voir avec la direction).
- **Étudiants boursiers:** sur présentation de l'attribution définitive, une remise sera effectuée en fonction de l'échelon.
- **Une remise de 50% sur les frais d'inscription** est appliquée si l'étudiant était déjà inscrit à l'Institut Premium l'année précédente.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

MENTIONS LÉGALES

1. En raison du nombre restreint d'étudiants composant chaque groupe de travail, aucune annulation ne peut être acceptée après le début des cours.
2. L'inscription implique l'engagement formel à poursuivre la totalité de la scolarité. **Le règlement échelonné ne modifie nullement l'article 1.**
3. L'étudiant s'engage à respecter le règlement de l'Institut Premium remis lors de l'inscription définitive.

Je soussigné(e),

.....
.....

certifie l'exactitude des informations mentionnées et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales.

Fait à Lyon, le

Signature précédée de la mention manuscrite *Lu et approuvé*

AUTORISATION - DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)

.....
.....

Autorise l'Institut Premium, à me photographier et à produire partiellement ou dans son intégralité le reportage photo qui sera utilisé à des fins de promotion sur tous types de supports. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie à l'Institut Premium. Cette autorisation est ainsi consentie sans contrepartie financière et sans limite de date. La publication ou la diffusion de

mon image, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion ne devront en aucun cas porter atteinte à ma dignité, ma vie privée et à ma réputation.

Fait à Lyon, le

Signature précédée de la mention manuscrite *Lu et approuvé*

MODALITÉS D'INSCRIPTION *Cochez la(les) formule(s) souhaitée(s)*

CLASSE PRÉPARATOIRE

MÉDECINE PREMIÈRES

EN PRÉSENTIEL

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant: **792 €**
+ 100 € de frais d'inscription
 - Paiement échelonné:
→ **100 €** lors de la préinscription, non remboursable
→ **198 €** à la validation de l'inscription
→ **198 €** au 1^{er} janvier 2023
→ **198 €** au 1^{er} février 2023
→ **198 €** au 1^{er} mars 2023
-

À DISTANCE

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant: **398 €**
+ 100 € de frais d'inscription
- Paiement échelonné:
→ **100 €** lors de la préinscription, non remboursable
→ **398 €** à la validation de l'inscription

CLASSE PRÉPARATOIRE

MÉDECINE TERMINALES

EN PRÉSENTIEL

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant: **2192 €**
+ 198 € de frais d'inscription
 - Paiement échelonné:
→ **198 €** lors de la préinscription, non remboursable
→ **598 €** à la validation de l'inscription
→ **598 €** au 1^{er} janvier 2023
→ **598 €** au 1^{er} février 2023
→ **398 €** au 1^{er} mars 2023
-

À DISTANCE

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant: **992 €**
+ 198 € de frais d'inscription
- Paiement échelonné:
→ **198 €** lors de la préinscription, non remboursable
→ **248 €** à la validation de l'inscription
→ **248 €** au 1^{er} janvier 2023
→ **248 €** au 1^{er} février 2023
→ **248 €** au 1^{er} mars 2023

MODALITÉS D'INSCRIPTION *Cochez la(les) formule(s) souhaitée(s)*

COURS DE PRÉPARATION

DIGITALE D'ÉTÉ

- Le règlement des frais de scolarité est dû en **totalité**, lors de l'inscription :
498 € + 50 € de frais d'inscription

100 % en ligne !

CLASSE PRÉPARATOIRE

MÉDECINE PZÉRO

EN PRÉSENTIEL

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant : **7 490 €**
+ 390 € de frais d'inscription
- Paiement échelonné:
 - **390 €** lors de la préinscription, non remboursable
 - **1 915 €** à régler à l'inscription
 - **1 115 €** au 1^{er} juillet 2022
 - **1 115 €** au 1^{er} septembre 2022
 - **1 115 €** au 1^{er} octobre 2022
 - **1 115 €** au 1^{er} novembre 2022
 - **1 115 €** au 1^{er} décembre 2022

+ un pull offert: S M L
 homme femme

80h de cours soit 8 € / heure

À DISTANCE

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant : **3 745 €**
+ 390 € de frais d'inscription
- Paiement échelonné:
 - **390 €** lors de la préinscription, non remboursable
 - **1 875 €** à régler à l'inscription
 - **935 €** au 1^{er} juillet 2022
 - **935 €** au 1^{er} septembre 2022

MODALITÉS D'INSCRIPTION *Cochez la(les) formule(s) souhaitée(s)*

PARCOURS ACCÈS SANTÉ

SPÉCIFIQUE (PASS)

EN PRÉSENTIEL

- Paiement comptant : **5 660 €**
+ 390 € de frais d'inscription
- Paiement échelonné:
→ **390 €** lors de la préinscription,
non remboursable
→ **1 860 €** mi-juillet 2022 (aux résultats du Bac)
→ **760 €** au 1^{er} août 2022
→ **760 €** au 1^{er} septembre 2022
→ **760 €** au 1^{er} octobre 2022
→ **760 €** au 1^{er} novembre 2022
→ **760 €** au 1^{er} décembre 2022

+ un pull offert: S M L
 homme femme

430h de cours soit 13 € / heure

À DISTANCE

- Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:
- Paiement comptant : **2 845 €**
+ 390 € de frais d'inscription
 - Paiement échelonné:
→ **390 €** lors de la préinscription,
non remboursable
→ **1 415 €** mi-juillet 2022
→ **715 €** au 1^{er} septembre 2022
→ **715 €** au 1^{er} novembre 2022

CLASSE PRÉPARATOIRE

LAS - MINEURE SANTÉ

EN PRÉSENTIEL

- Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:
- Paiement comptant : **3 570 €**
+ 390 € de frais d'inscription
 - Paiement échelonné:
→ **390 €** lors de la préinscription,
non remboursable
→ **1 570 €** courant juillet 2022
→ **500 €** au 1^{er} septembre 2022
→ **500 €** au 1^{er} novembre 2022
→ **500 €** au 1^{er} janvier 2023
→ **500 €** au 1^{er} mars 2023

+ un pull offert: S M L
 homme femme

270h de cours soit 13 € / heure

À DISTANCE

- Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:
- Paiement comptant: **1 890 €**
+ 390 € de frais d'inscription
 - Paiement échelonné:
→ **390 €** lors de la préinscription, non
remboursable
→ **990 €** à l'inscription
→ **450 €** au 1^{er} juillet 2022
→ **450 €** au 1^{er} septembre 2022

MODALITÉS D'INSCRIPTION *Cochez la(les) formule(s) souhaitée(s)*

PRÉPARATION GRAND ORAL

PASS / LAS

EN PRÉSENTIEL

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

• Paiement comptant : **990 €**
+ 390 € de frais d'inscription

• Paiement échelonné:
→ **390 €** lors de la préinscription,
non remboursable
→ **495 €** à l'inscription
→ **495 €** au 1^{er} novembre 2021

.....

À DISTANCE

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

• Paiement comptant : **495 €**
+ 390 € de frais d'inscription

• Paiement échelonné:
→ **390 €** lors de la préinscription,
non remboursable
→ **495 €** à l'inscription

ECN

Contactez le secrétariat :

→ par mail :
secrétariat@institut-premium.com
→ par téléphone : 06 07 02 74 50

CHARTRE INSTITUT PREMIUM

L'Institut Premium apporte à l'étudiant le savoir-faire et les conseils pour la réussite.

Art. 1 : L'ÉTUDIANT

L'étudiant doit se montrer conscient de cet enjeu en s'intégrant complètement à l'Institut Premium. Il s'engage à respecter les règles de fonctionnement de son école et contribuera ainsi à un climat sérieux pour l'ensemble de la communauté de l'IP. Il prend en compte les droits et les devoirs de chacun.

Art. 1.1 : VIVRE ENSEMBLE

La bibliothèque est un lieu pour travailler en binôme ou à plusieurs afin de ne pas déranger les étudiants dans les salles de travail avoisinantes. Celle-ci est ouverte sur demande au secrétariat. L'étudiant doit respecter le travail de chacun en respectant le silence dans les salles et les couloirs. En règle générale, l'étudiant s'approprie des règles du «vivre ensemble» calme, attention, travail, volonté et respect. Les comportements troublant le travail de chacun donneraient lieu à des avertissements voire à une exclusion temporaire voire définitive.

Art. 2 : HORAIRES

L'IP est ouvert durant l'année universitaire de 7h30 à 22h30. Le secrétariat est ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h45 à 18h45.

Art. 3 : ENTRÉE

Chaque étudiant reçoit un badge lui permettant l'accès aux locaux. Il est strictement

interdit de faire rentrer une personne extérieure au sein de l'IP. Un chèque de caution de 30 € lui sera demandé.

Art. 4 : MATÉRIEL

L'IP met à disposition durant l'année universitaire un poste de travail nominatif avec un accès internet par fibre optique et des prises individuelles ainsi qu'un casier personnel avec fermeture obligatoire par cadenas (non fourni). Un câble Ethernet sera fourni avec une caution de 5€. Toute affaire retrouvée dans des casiers non attribués sera automatiquement confisquée.

Art. 5 : PROPRIÉTÉ

Le nettoyage des locaux est quotidien. Il est strictement interdit de manger dans les salles de cours. En conséquence, toute denrée alimentaire retrouvée sur les postes de travail sera automatiquement jetée. Une salle de pause est à votre disposition. Nous vous remercions de la laisser propre, vous respecterez ainsi l'étudiant qui l'utilisera après vous. Rien ne doit traîner dans la cafétéria (salle de pause): pas de vaisselle, pas de boîtes alimentaires. Dans le réfrigérateur, par mesure d'hygiène, toutes les boîtes doivent être fermées et être rapidement récupérées. Un contrôle est régulièrement effectué et, en cas de non-respect des règles, les aliments seront jetés par mesure de sécurité.

CHARTRE INSTITUT PREMIUM

L'Institut Premium apporte à l'étudiant le savoir-faire et les conseils pour la réussite.

Art. 6 : INTERDICTION

Toute boisson alcoolisée est strictement interdite. Il est également interdit de fumer dans les locaux en application du décret du 15/1/2006.

Art. 7 : PLANNING

Les colles sont établies suivant un planning transmis à l'avance. Aucun rattrapage de colle n'est effectué en cas d'absence (sauf à titre exceptionnel). Toute absence, quel qu'en soit le motif, devra être justifiée. Le planning étant donné à l'avance, aucun changement de salle ou rattrapage n'est autorisé. Veuillez donc à respecter les plannings!

Art. 8 : CONFIDENTIALITÉ

L'Institut Premium a mis en place un intranet spécifique. Les plannings, les enseignements dirigés, les colles, et diverses informations sont disponibles via cet outil dématérialisé. L'équipe pédagogique envoie également des mails informatifs. L'étudiant s'engage donc à vérifier chaque jour ses mails afin de se tenir informé. L'étudiant s'engage à ne divulguer en aucune façon son identifiant et son mot de passe personnel pour accéder à l'intranet de l'IP. Pour tout problème informatique, merci d'envoyer un mail directement à : support.informatique@intitutpremium.com

Art. 9 : REMBOURSEMENT

L'Institut Premium s'engage à rembourser en partie l'inscription en cas d'élimination lors du 1^{er} semestre sous réserve de son assiduité à tous les E.D et colles de l'Institut Premium.

Art. 10 : LOCAUX & CO-PROPRIÉTÉ

L'issue de secours n'est à utiliser qu'en cas d'urgence. L'utilisation de l'ascenseur, des espaces verts, des balcons et terrasses des salles de travail est strictement interdite.

Je soussigné(e)

.....
.....

reconnais avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de l'IP et m'engage à les respecter.

Date:

Signature de l'étudiant(e)

précédée de la mention *Lu et approuvé*

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'IP ?

site internet salon Facebook bouche à oreille lycée

autre:

.....

.....

.....

.....



Institut Premium • 114 cours Albert Thomas • Lyon 8^e • tél. 04 78 76 50 90
secretariat@institut-premium.com • www.institut-premium.fr
